

L'Église catholique en Russie de 1917 à nos jours

Jean-François Bourret

Professeur émérite à l'université Lumière-Lyon II

Dès les lendemains de la révolution de 1917, l'Église catholique, dont les efforts de négociation avec le nouveau gouvernement restèrent vains, réagit par des consécration secrètes d'évêques. Au cours des années vingt et trente, elle fut combattue au même titre que les autres confessions chrétiennes et l'état se resserra pendant la deuxième guerre mondiale, particulièrement pour les citoyens soviétiques de langue allemande. Dès les années soixante, on constata, malgré d'incessantes vexations, une renaissance des communautés chrétiennes occidentales. La chute du régime communiste, si elle a permis un renouveau de toutes les confessions chrétiennes, a aussi réveillé les très anciens griefs de l'Église orthodoxe vis-à-vis de Rome.

Le choc de la révolution bolchevique

La carte du catholicisme en Russie, telle qu'elle avait été dressée par le concordat entre le Saint-Siège et l'Empire russe fut modifiée suite aux bouleversements territoriaux des confins occidentaux de l'État issu de la Révolution. Le diocèse de Vilna se trouva de facto partagé entre la Lituanie et la Pologne, et celui de Sagomitie était entièrement en Lituanie, indépendante depuis le 12 juillet 1920 ; le diocèse de Loutsk et Jitomir fut amputé des provinces de Volhynie et de Podolie cédées à la Pologne. Le diocèse de Tiraspol perdit la Bessarabie cédée à la Roumanie. Amputé lui aussi dans sa partie occidentale, l'archevêché de Moghilev restait au début des années vingt le plus vaste diocèse du monde. Le 2 février 1923 fut créé le diocèse de Vladivostok.

Dès la prise du pouvoir, le gouvernement bolchevique décida de frapper la tête de la hiérarchie catholique. Arrêté le 19 avril 1919, puis libéré, Mgr baron Eduard von der Ropp, archevêque de Moghilev, quitta la Russie en novembre 1919 et s'établit à Varsovie. Joseph Kessler, évêque du diocèse de Tiraspol, quitta Saratov en août 1917 pour s'installer à Odessa puis à Krasna en Bessarabie en janvier 1920, à Berlin enfin en septembre 1921.

Le décret sur la séparation de l'Église et de l'État du 23 janvier 1918 est le fondement de toute la législation soviétique sur les relations avec les confessions religieuses. À tout citoyen est reconnu le droit d'affirmer son appartenance à une religion comme celui de ne faire partie d'aucune. La pratique religieuse est libre dans la mesure où elle ne trouble pas l'ordre public. L'état civil est retiré aux Églises. L'enseignement est placé sous la responsabilité exclusive de l'État. Les lieux de culte sont laissés à la disposition des Églises, à l'exclusion de ceux que l'État retirera en raison de leur valeur archéologique, historique ou artistique. Ce ne seront plus les paroisses qui auront une existence juridique mais des communautés de croyants qui devront trouver en leur sein les fonds nécessaires au fonctionnement de leur culte. L'ensemble des biens des Églises est nationalisé selon des modalités qui sont précisées par un décret du 8 novembre 1918. Elles avaient déjà perdu leurs avoirs financiers lors de la nationalisation des banques le 28 janvier 1918.

Cependant, au début de la révolution bolchevique, le pape Benoît XV eut une attitude conciliante, souhaitant au moment de la préparation de la Conférence de Gênes que les nations européennes intègrent le nouvel État issu de la révolution russe. Par ailleurs, abandonnant le vocabulaire traditionnel désignant l'Église russe comme schismatique et hérétique, le pape intervint diplomatiquement pour s'inquiéter du sort des dignitaires orthodoxes arrêtés. En Russie même, les prêtres catholiques se sentirent abandonnés par leurs pasteurs : « clergé et fidèles sont totalement abandonnés par la hiérarchie », écrivait Pie Eugène Neveu, prêtre assomptionniste en Russie du Sud depuis 1906. Mais dans le même temps, en 1918-1919, le décret de la séparation de l'Église et l'État fut ressenti par certains prêtres catholiques comme la libération du joug de l'Église dominante. La famine qui éclata en Russie en 1921 allait bouleverser, pour un temps, les données de tous les problèmes.

Négocié par le cardinal Gasparri, secrétaire d'État sous Benoît XV puis sous Pie XI – élu pape le 6 février 1922 –, et par Vaclav Voronski, chef de la représentation commerciale des bolcheviks en Italie, un accord fut signé le 12 mars 1922, permettant à des envoyés du Saint-Siège de distribuer une aide alimentaire en Russie. Pie XI souhaitait expressément le succès de la Conférence de Gênes tandis qu'en Russie le décret du 23 février 1922 ordonnant la saisie de tous les biens précieux des églises pour sauver les millions de citoyens touchés par la famine souleva des réactions violentes des prêtres et des fidèles sous la conduite du patriarche Tikhon. Lénine organisa une répression impitoyable contre ceux qui s'opposaient à ces saisies.

Persécutions et négociations

À partir de 1923, une persécution religieuse se déchaîna sur toutes les confessions religieuses, en premier lieu sur la hiérarchie orthodoxe et dans les diocèses polonais et lituaniens ; elle allait s'étendre à tout le pays. À Moscou se tint le procès de Mgr Johannes Cieplak, administrateur apostolique de Moghilev après l'expulsion de Mgr de Ropp. Ayant donné l'ordre à son clergé de s'opposer à la saisie des biens précieux des églises, il fut arrêté avec son vicaire général Mgr Boudkievitch, dix prêtres latins et Mgr Fedorov, exarque des Russes unis. Les deux principaux accusés furent condamnés à mort, Mgr Boudkievitch fut exécuté, la peine de Mgr Cieplak fut commuée en dix ans de prison. Par ailleurs, le gouvernement bolchevique avait signifié au Père Walsh, chef de la mission humanitaire du Saint-Siège, que celle-ci devrait cesser ses activités le 15 juillet 1923. En dépit des événements dramatiques et des multiples condamnations de prêtres, le Vatican continua à rechercher une entente avec le gouvernement soviétique.

Le 9 avril 1924, Mgr Cieplak fut expulsé d'Union soviétique. Pie XI décida d'engager des négociations secrètes avec le gouvernement soviétique, à Berlin, dans la mesure où Allemands et Russes s'étaient rapprochés par le traité de Rapallo (avril 1922). Le négociateur du Saint-Siège était Mgr Pacelli, le futur Pie XII, nonce à Berlin.

Des négociations se déroulèrent en février 1925, se poursuivirent en octobre 1925. Le Saint-Siège était prêt à demander au clergé catholique en Russie une déclaration de loyalisme si l'URSS concédait au Saint-Siège le droit de nommer les évêques et à l'Église catholique celui de dispenser un enseignement religieux aux personnes de moins de dix-huit ans. Pour le reste, le Saint-Siège s'accommodait du décret sur la séparation de l'Église et de l'État compte tenu que, dès février 1925, Krestinski, l'ambassadeur soviétique à Berlin, avait laissé entendre que des aides financières extérieures pourraient être tolérées dans la mesure où elles demeureraient sous le contrôle de l'État. Mais les négociations traînaient. Tchitcherine, commissaire du peuple aux Affaires extérieures, prépara une circulaire définissant la situation de l'Église catholique dans l'État soviétique et les rapports du gouvernement soviétique avec le Vatican. Prévoyant la possibilité de relations entre le Vatican et les catholiques russes, ce projet refusait à l'Église catholique la personnalité juridique, la propriété d'immeubles, l'enseignement religieux et une organisation centralisée. Ce projet de circulaire, lui-même un compromis entre les services de Tchitcherine et les adversaires de toute concession aux confessions religieuses fut remis à Mgr Pacelli le 11 septembre 1926. Mais à cette date, le Saint-Siège avait déjà opté pour une autre

politique.

Une réorganisation secrète

Après le départ ou l'expulsion de ses évêques de Russie, l'Église catholique n'avait plus aucune structure dans le nouvel État. Le 10 mars 1926, Pie XI envoya le Père Michel d'Herbigny comme délégué en Russie. Celui-ci avait comme couverture un passeport diplomatique français pour une inspection des églises et biens français nationalisés. Les Soviétiques, ne voulant pas d'un négociateur prêtre, n'apposèrent le visa que sur un passeport simple. C'est à Berlin, le 29 mars, dans la chapelle de la nonciature, que Mgr d'Herbigny reçut en secret de Mgr Pacelli l'ordination épiscopale. Le 21 avril, Mgr d'Herbigny consacra Pie Eugène Neveu dans l'église Saint-Louis-des-Français à Moscou. Le 23 avril, à Kharkov, Mgr d'Herbigny désignait le doyen Vincent Ilguine comme administrateur apostolique sans caractère épiscopal. Mgr d'Herbigny réorganisa ainsi secrètement toute la hiérarchie catholique en Union soviétique en vertu du décret *Quo aptius* du 10 mars 1926 de Pie XI. Sur le territoire soviétique de l'archevêché de Moghilev et du diocèse de Tiraspol furent créées neuf administrations apostoliques dont quatre furent dirigées par des évêques – Mgr Neveu à Moscou, Mgr Antoine Maletski à Leningrad, Mgr Boreslav Sloskans à Moghilev-Minsk, Mgr Alexandre Frison à Odessa – et cinq par des administrateurs apostoliques à Saratov, à Tiflis, à Kharkov, en Géorgie et pour la région de Kazan-Samara-Simbirsk. Grâce à l'ordo que Mgr de Ropp continuait à faire paraître de son exil à Varsovie, nous avons un état statistique précis sur les catholiques répartis sur le territoire de l'URSS en 1925 : trois cent vingt mille fidèles, quatre-vingt-dix prêtres, dont trois malades et quinze en prison. Environ cent autres prêtres du diocèse ont quitté l'Union soviétique dont certains par expulsion. Parmi les quinze prêtres emprisonnés, cinq étaient de rite oriental ; parmi eux l'exarque Léonide Fedorov.

Le mouvement des catholiques russes s'était structuré entre 1917 et 1919. Appelés d'abord « les vieux croyants en communion avec le Saint-Siège », ils furent réunis en un exarchat catholique russe qui tint son premier synode en mai 1919. Léonide Fedorov y fut consacré exarque, ce qui fut officiellement confirmé par Benoît XV en 1921, une époque où le Saint-Siège formait des prêtres de rite oriental, au *Collegium Russicum* à Rome et au séminaire de Saint-Basile à Lille. Cet exarchat, dont les fidèles étaient quelques centaines, à Leningrad et à Moscou, fut décapité pendant l'été 1922 par l'arrestation de ses prêtres, dont Léonide Fedorov, qui mourut en 1935. Peu avant la Révolution, Anna Abrikosova avait fondé la « Communauté des tertiaires dominicaines » qui fut l'unique communauté religieuse féminine des Russes catholiques. Elle fut dissoute en novembre 1923 au motif de catéchèse des enfants. Les religieuses furent emprisonnées et la fondatrice mourut en prison en 1936. Le dernier prêtre russe catholique fut arrêté en 1927.

Quelques concessions

Pour les catholiques de rite latin, l'époque de la NEP, la Nouvelle Politique économique, apporta un certain répit. Notamment dans les villages, le décret sur la séparation de l'Église et de l'État fut appliqué le plus souvent sans rigueur extrême. Services religieux ordinaires et fêtes solennelles étaient célébrés, les processions n'étaient pas interdites et même l'enseignement religieux de la première communion était assuré. La réorganisation administrative des diocèses n'entraîna aucune conséquence pratique. En 1928, trente-deux prêtres desservaient quarante-cinq paroisses dans la République socialiste soviétique des Allemands de la Volga ; la région de la mer Noire comptait soixante-quatre prêtres pour soixante-neuf paroisses. À la violence de 1918 à 1921, à la période de la famine (1921-1922), suivit, de 1924 à 1929, du moins pour les catholiques romains, une période où le combat pour l'athéisme se développa surtout au niveau de l'enseignement et dans des revues antireligieuses. Mais une nouvelle étape fut franchie par une loi du 8 avril 1929 dans la République soviétique fédérale socialiste russe, loi qui fut reprise dans différentes républiques de l'Union.

Cette loi introduisit l'obligation d'enregistrement de toute association religieuse au soviét pour les affaires religieuses auprès du Conseil des ministres (art. 2). C'est donc le culte lui-même qui fut expressément soumis à autorisation. La liberté de propagande religieuse, inexistante de fait, fut

expressément interdite. La liberté religieuse fut strictement limitée à la célébration du culte et le droit de collecter des fonds, réduit. L'activité des prêtres ne put dépasser le territoire de la paroisse, ce qui réduisit presque à néant le ministère des évêques et administrateurs apostoliques. En revanche, cette loi prévoyait la possibilité d'organiser des congrès eucharistiques et d'entretenir des séminaires. En dépit de ces concessions, le but de cette loi était d'anéantir la vie religieuse.

Répression et condamnations à mort

Au début de la collectivisation de l'agriculture, l'influence du clergé était encore grande, mais la volonté des prêtres de poursuivre leur ministère au sein même des kolkhozes allait intensifier une lutte sans merci. Procès, exécutions, et surtout déportation sur l'Océan glacial arctique, en Sibérie et en Asie Centrale allaient se succéder dans toute l'Union soviétique. Les églises furent confisquées et transformées en clubs, cinémas, musées, entrepôts après qu'on eut pris soin, le plus souvent, d'abattre les clochers. À partir de 1936, plus aucun culte n'était assuré. À certains endroits, les familles furent contraintes de remettre aux autorités missels et autres livres religieux. Les enseignants avaient mission d'interroger les élèves pour découvrir et dénoncer les parents donnant un enseignement religieux à leurs enfants. Il semble que seules les régions reculées du Kazakhstan aient été relativement épargnées par la politique stalinienne qui se déchaîna de manière particulièrement atroce en 1937.

Si l'élimination de la religion a été un objectif constant du pouvoir soviétique, l'ampleur des condamnations à mort dans le cadre de la répression religieuse peut être isolée pour les prêtres et religieux. Alexandre Iakoblev, un ancien membre du Politburo communiqua des chiffres au cours d'une conférence de presse du 27 novembre 1995, citant le nombre de deux cent mille prêtres orthodoxes fusillés, dont plus de la moitié en 1937 et 1938 après le déclenchement d'une campagne de terreur décidée par Staline et précisée dans une résolution de la session du Politburo du 2 juillet 1937 et dans le décret du NKVD n° 00485 du 2 août 1937. C'est en 1937 et 1938 que furent fusillés au moins cinquante-quatre prêtres catholiques, la plupart dans le camp de Solovki à une époque où ils n'étaient probablement plus qu'une centaine sur l'ensemble du territoire de l'Union soviétique. La hiérarchie catholique avait été neutralisée : des quatre évêques consacrés en 1926, Mgr Maletski et Sloskans avaient été expulsés, Mgr Neveu rentra en France en 1936, Mgr Alexandre Frison fut condamné à mort et fusillé le 20 juin 1937.

La lutte antireligieuse qui s'abattit sur toutes les confessions chrétiennes s'atténua pendant la deuxième guerre mondiale vis-à-vis de la religion orthodoxe. Ce répit ne concerna pas les protestants et catholiques en raison de leur ascendance ethnique. Leur déplacement massif allait faire disparaître toute manifestation de leur identité culturelle.

Une lente renaissance, freinée par des discriminations et des vexations

La réhabilitation des populations soviétiques d'origine allemande à partir de 1955 marque le début d'une nouvelle époque, puis la réorganisation progressive d'une vie culturelle nationale coïncida avec une nouvelle offensive du gouvernement soviétique contre les religions. La loi du 8 avril 1929, suspendue pendant la guerre, fut réactivée en 1960. De nouveau, des églises et des couvents orthodoxes furent fermés. En revanche, cela permit aux luthériens, aux catholiques et aux réformés de sortir de leur état de non existence et de tenter de s'inscrire, localement, comme associations religieuses. À partir du milieu des années cinquante, on assista à une renaissance lente mais significative de la vie religieuse. Elle se développa souvent au prix d'une discrimination professionnelle pour les adultes et de risques scolaires pour les adolescents.

Au Kazakhstan, la première chapelle catholique de l'après-guerre date de 1956, mais il fallut plus de vingt ans pour obtenir les autorisations de recréer des communautés paroissiales. En 1976, 840 000 Soviétiques allemands vivaient au Kazakhstan, dont près du quart issu de familles catholiques. À partir de 1977, quatre églises purent être construites, à Karaganda, Kustanaj, Krasnoarmejsk et Alma-Ata. Le plus souvent, des prêtres rescapés des déportations furent les premiers pasteurs de ces communautés renaissantes.

Dans les autres républiques de l'Union, la vie religieuse des catholiques sortit peu à peu de son existence illégale. En Kirghizie vivaient dans les années soixante-dix plus de vingt mille catholiques et la communauté de Frunze obtint une reconnaissance officielle en 1969. Au Tadjikistan, ce fut en 1977 à Douchanbé. En Ukraine vivaient en 1970 470 000 Polonais et plus de 10 000 Lituaniens. Quinze églises catholiques et vingt-deux chapelles étaient desservies par dix-neuf ecclésiastiques. C'est dans la Fédération russe que la situation des catholiques est restée la plus précaire. Dans les années soixante-dix, on peut estimer à 400 000 le nombre de personnes d'origine catholique, polonaise surtout (environ 200 000) et lituanienne (près de 80 000), les autres sont d'origine allemande (environ 20 000), ukrainienne et biélorusse. Presque tous les prêtres avaient disparu. Seules deux paroisses, l'une à Leningrad l'autre à Moscou, ont eu une existence ininterrompue. En Moldavie, un seul lieu de culte, la chapelle du cimetière de Kichinev, existait dans les années soixante-dix pour les quarante mille catholiques de la République. Le dynamisme de son pasteur, Wladeslaw Sawelnjuk, d'origine polonaise, attira l'attention des autorités qui fermèrent, voire détruisirent, les lieux de culte que ce prêtre avait créés ; mais le temps des emprisonnements pour activités religieuses illégales était à sa fin. Dans la République biélorusse, où les habitants de tradition catholique sont nombreux, il n'y avait plus que trente prêtres âgés en 1977. Aucune autorisation d'ouverture d'églises n'avait été accordée à Minsk, la capitale.

Parmi les républiques baltes, la Lituanie était la seule de tradition catholique. Après l'annexion, les lois soviétiques furent appliquées en Lituanie avec toute leur rigueur : fermeture des églises, expropriation, de tous les établissements, écoles, hôpitaux, séminaires, arrestation et bannissement de nombreux prêtres. Deux séminaires furent maintenus à Kaunas et à Riga, où le gouvernement appliqua une politique de surveillance très stricte dont le but, pour l'essentiel, était de n'autoriser l'admission que des étudiants dont le profil convenait au pouvoir.

En 1975, la législation soviétique a intensifié encore la lutte antireligieuse. Un nouveau décret renforça le rôle de la formation à l'athéisme et les autorisations de constitution de groupes religieux et de construction de lieux de culte n'étaient plus accordées par les instances des différentes Républiques mais par le Soviet des Affaires religieuses auprès du Conseil des ministres de l'URSS. La même année, le 1er août 1975, l'acte final de la Conférence d'Helsinki proclamait la liberté religieuse comme un des droits fondamentaux de la personne. À cette époque, la répression brutale avait cessé, mais pas les chicanes administratives efficaces et une discrimination sévère dans le monde du travail, à l'école et à l'université. C'est dans ce contexte où s'affrontaient encore adversaires et partisans de la religion également épuisés que surviendra l'effondrement de l'Union soviétique.

La rechristianisation : nouveaux enjeux, nouveaux conflits

L'effritement, puis la chute du régime soviétique furent promptement mis à profit par le pape Jean Paul II pour réorganiser l'Église catholique dans les anciens territoires de l'Union soviétique et force fut de constater que l'Église orthodoxe russe et l'Église catholique, qui avaient pourtant subi en commun le sort d'Églises persécutées, se retrouvèrent presque du jour au lendemain, sinon des adversaires, du moins des communautés animées par des sentiments de défiance. Après la conclusion de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, dont le document final du 15 janvier 1989 prévoit des sanctions contre les États ne respectant pas le droit des communautés religieuses de s'organiser selon leurs propres structures hiérarchiques et institutionnelles, le Vatican créa dès 1990 des administrations apostoliques à Moscou, Saratov, Novossibirsk et Irkoutsk. Cette mesure inquiéta la hiérarchie orthodoxe russe. Mikhaïl Gorbatchev puis Boris Eltsine, qui avaient d'évidentes raisons politiques d'inviter le pape Jean Paul II en Russie, durent y renoncer devant l'hostilité de l'Église orthodoxe et se retrouvèrent dans la situation des souverains russes maintes fois freinés par l'Église dominante dans leur ouverture à l'Occident. Les efforts de la diplomatie vaticane pour rendre possible un voyage du pape à Moscou furent vains. Jean Paul II prit alors une décision qui exacerba, et sans doute pour longtemps, la défiance de l'Église orthodoxe vis-à-vis du Vatican. Le 11 février 2002, un communiqué du Saint-Siège annonçait que les administrations apostoliques existant dans la Fédération de Russie étaient élevées en diocèses, à savoir l'archidiocèse de la Mère de Dieu à Moscou, les diocèses Saint-Clément à Saratov, de la Transfiguration à Novossibirsk, de

Saint-Joseph à Irkoutsk. Le Vatican justifia cette mesure comme un rétablissement de la structure existant avant 1920. Suite à cette décision, le patriarcat orthodoxe russe publia une lettre-mémorandum sur le thème du prosélytisme de l'Église catholique où il est écrit notamment : « Ne se limitant plus à ses groupes traditionnels (polonais, allemands, lituaniens), l'Église catholique en appelle à la nature missionnaire de l'Église. » Les millions de Russes non baptisés sont l'enjeu de cette dispute. L'Église orthodoxe dénie aux autres confessions chrétiennes le droit de rechristianiser ces millions de Russes élevés dans l'athéisme depuis plusieurs générations. Pour le cardinal Kasper, président du conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens : « L'Église orthodoxe confirme sa propre décadence pastorale et évangélisatrice, du coup elle craint une présence catholique beaucoup plus efficace au niveau pastoral et ce, malgré sa faiblesse numérique » (*La Civiltà cattolica* du 16 mars 2002). Avec discrétion, cette lettre du patriarcat évoque les moyens financiers considérables disproportionnés par rapport aux buts affichés. Un seul exemple : à Pskov, les catholiques ont présenté le projet d'une église de quarante-deux mètres de haut dans une ville ne comptant qu'une centaine de fidèles. Au XVI^e siècle déjà, le patriarche de Moscou veillait à ce que les communautés de confession occidentale ne puissent pas disposer de clocher. La lettre évoque aussi la création du Grand Séminaire de Saint-Petersbourg, de petits séminaires à Astrakma et Novossibirsk, de l'Institut théologique Saint-Thomas d'Aquin à Moscou avec ses antennes à Kaliningrad et à Saratov. Cette lettre énumère aussi les mouvements catholiques laïques présents en Russie, les *Focolari*, *Communion et Libération*, le *Chemin néocatéchuménal*.

La rencontre entre le président russe Vladimir Poutine et le pape Jean Paul II, le 5 novembre 2003, a montré à quel point la situation était bloquée. Le président russe n'a pas renouvelé son invitation du pape à Moscou, trop conscient qu'une telle visite est impossible sans l'accord du patriarche Alexis II, ce qui, actuellement, est hors de question. Vladimir Poutine a plaidé pour l'unité des chrétiens, le pape a prié pour la Russie et tous deux embrassèrent l'icône de la Vierge de Kazan dont on ne peut prévoir aujourd'hui quand un pape ira la remettre à Moscou entre les mains d'un patriarche.

Jean-François Bourret

Novembre 2003

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

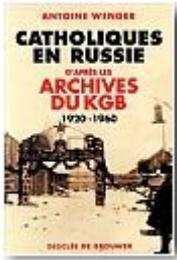
Bibliographie



The Peasant from Makekevka. Biography of Bishop Pius Neveu
P.A. Croghan
A.A. Worcester, Massachusetts, 1982



Die Kirchen und das religiöse Leben der Russlanddeutschen katolischer
Teil
J. Schnurr
Selbstverlag Joseph Schnurr, Stuttgart, 1980



Catholiques en Russie d'après les archives du KGB, 1920-1960
A. Wenger
Desclée de Brouwer, Paris, 1998